



Comédie



Premier groupe d'échange de pratiques en Rhône-Alpes -18 février 2013

## **L'habitant, expert de son environnement : quelle place et comment l'intégrer à la concertation ?**

-Compte rendu des débats-

### **Le programme Comédie**

Le programme Comédie, porté par l'AFIP et Geyser, a pour objectif d'appuyer les initiatives locales de concertation ou de médiation dans le champ de l'environnement, du développement local et de la gestion du territoire, afin de les rendre plus efficaces et de diffuser une culture du dialogue. La fondation de France finance le programme Comédie.

### **L'appel à projet de la Fondation de France « Gérons Ensemble Notre Environnement »**

Depuis plus de 10 ans, la Fondation de France accompagne les acteurs locaux sur les territoires qui engagent des démarches pour agir ensemble pour la préservation de leur environnement et pour engager une médiation pour prévenir ou réguler les conflits environnementaux. L'appel à projet GENE- Gérons Ensemble Notre Environnement, s'adresse aux organismes sans but lucratif (associations, groupements d'habitants, groupements professionnels, petites collectivités locales, de façon ponctuelle et limitée.) Au-delà du financement des aides complémentaires sont proposées par la Fondation de France, afin d'accompagner les lauréats dans leurs projets, la Fondation de France propose des aides complémentaires : accompagnement externe, actions de formation, échanges de pratiques.

### **L'Institut de la concertation**

L'Institut de la Concertation est un lieu de débat et de réflexion ouvert qui a pour objectifs de créer des espaces de discussion entre chercheurs, praticiens et commanditaires, d'interroger les fondements théoriques et méthodologiques des pratiques de chacun et de questionner l'action publique sur les modalités d'appui à la concertation. L'institut de la concertation organise ses activités (séminaires, rencontres, ateliers de travail...) en fonction des initiatives de ses membres. Il est conduit par une petite équipe de coordination composée de bénévoles.

## Cadre général du groupe d'échange de pratiques :

*Présents : Roland Lacroix, Solène Huberson, Paola Orozco, Bertrand Paris, Camille Gagneux, Hélène Cauchoix, Jean Luc Campagne, Mélanie Théodore, Aymeric Champagnon, Emilie Adoir, Isabelle Boutefoy, Aurélie Letenoux, Agnes Desportes, Maud Vernay, Pascal Faverot, Romain Lamberet*

Le groupe d'échange « L'habitant, expert de son environnement : quelle place et comment l'intégrer à la concertation ? » qui s'est tenu le 18 février à Lyon, a été lancé à l'initiative conjointe de la fondation de France, dans le cadre de l'appel à projet GENE et du programme Comédie, et de l'institut de la concertation. Plusieurs rencontres de cette nature vont se succéder. Leur objectif est de réunir les professionnels du dialogue territorial afin de leur permettre d'échanger sur leurs expériences. Elles sont organisées et animées par l'association Geysier, l'institut de la concertation et l'AFIP.

Les éléments retranscrits ci-après, sont le résultat des discussions entre les professionnels présents au cours du premier groupe d'échange de pratiques. Les débats ont été découpés en 3 ateliers :

### **Atelier 1**

Comment amener des habitants concernés par une problématique à s'impliquer dans la concertation ?

### **Atelier 2**

Comment construire et faire-valoir l'expertise habitante : au regard de qui ? au regard de quoi ?

### **Atelier n°3**

Quelle posture spécifique de l'animateur pour rendre vivante et réelle l'expertise habitante ?  
(demande, outils, savoirs faire)

# Atelier 1

## Comment amener des habitants concernés par une problématique à s'impliquer dans la concertation ?

### → Les étapes d'un cheminement

1/ Qu'est-ce qu'on entend par « **un habitant impliqué** » ?

- Qu'est-ce qui serait de l'ordre de la passivité ou de l'activité ?
- Comment discerner « concerné » et « impacté » ?

2/ Premier nœud : l'information/communication : plaquette, site internet, réunion d'information... Est-ce que porter à connaissance suffit pour à impliquer les personnes ?

3/ 2<sup>nd</sup> nœud : Cela dépend du type de démarche : ascendant (bottom up) ou descendant (dispositif institutionnel).

4/ Comment permettre à l'habitant d'être concerné ? Est-ce qu'un habitant peut être concerné par la concertation sans être concerné par le projet ?

**Parcours d'habitant : concerné -> intéressé -> impliqué.**

### → Propositions pour amener les habitants à s'impliquer

- Favoriser la rencontre : prise de conscience en allant vers eux, accès à l'information, espace dédié pour favoriser une volonté d'agir.
- Favoriser le média humain (face à face) au média numérique ou plaquette.
- Etre clair dès le début avec le commanditaire et le public sur les marges de manœuvres vis à vis du processus de décision.
- Etre clair sur : à quoi va servir leur parole et re-donner une restitution collective de leur parole.
- Etre clair sur l'objet de la concertation et ne pas être déjà dans le projet.
- Définir les intérêts et les intéressements en fonction de logiques de proximité.
- Connaître le tissu social local pour trouver les bons relais organisationnel pour toucher les habitants.
- S'attacher à une réflexion fédératrice au sens positif et non à une démarche de culpabilisation.
- Etre garant de la formation à l'exercice de concertation et de la bonne traduction / reformulation entre toutes les parties.
- Le lieu et sa disposition n'est pas neutre
- Capitaliser et valoriser la démarche

#### **Pistes :**

**1/ Réfléchir sur le passage d'un intérêt individuel à un intérêt commun et collectif.**

**2/ Face à une problématique de type sociétal, dans le cadre d'une politique du proche/proximité est-ce que l'on peut promouvoir une démocratie de type participative ?**

## Atelier 2

### Comment construire et faire-valoir l'expertise habitante : au regard de qui ? au regard de quoi ?

#### → Comment définir l'expertise habitante ?

Le groupe est parti de la question, qu'il a progressivement décortiquée et précisée pour faire ressortir les éléments de réflexion suivants :

1/ Le groupe s'est d'abord interrogé sur qui est l'**habitant** :

- L'habitant réside dans un lieu et se trouve de fait en interaction avec son environnement ; il en résulte une appropriation et une forme d'imprégnation.
- L'habitant est aussi un usager.
- C'est également un citoyen.

2/ Puis sur la notion d'**expertise habitante** : qui la génère, qui la demande, et qui la porte ?

La formulation de la question laisse à penser qu'il s'agit d'une expertise venant de l'extérieur ; or d'autres approches sont possibles.

- L'habitant peut être considéré non pas seulement comme pourvoyeur de savoir mais aussi comme un acteur de la construction de l'expertise (initiateur, porteur, contributeur actif).

Un autre besoin de clarification en découle : faut-il parler d'**expertise** ou bien plutôt d'« **expertisation** » (ce qui intègre une notion de processus et fait moins référence au regard extérieur de l'expert et laisse la place à la construction de l'intérieur) ?

- La référence au processus pose plus la réflexion en termes d'articulation des savoirs profanes et savoirs experts. Cela questionne sur la méthode (mise en dialogue ?).
- C'est finalement la question de la légitimité des savoirs locaux qui est posée ; le processus d'« *expertisation* » doit renforcer cette légitimité.
- Néanmoins, si l'on considère deux types de savoirs, il faut peut-être aussi leur donner des statuts différents. Pour autant, une différenciation de leurs statuts ne doit pas aboutir à une dévalorisation d'un type de savoir par rapport à l'autre.

#### → Comment co-construire avec les habitants ?

3/ Ensuite, le groupe a précisé ce qu'il entend par **faire valoir** :

- On se situe bien dans un processus de co-construction associant des habitants, processus qui peut être articulé à d'autres modalités de participation (consultation).
- Si les habitants peuvent aussi initier ce processus, il ne faut pas perdre de vue que dans ce cas aussi, il nécessite d'être accompagné pour ne pas s'essouffler : besoin de soutien technique, de médiation.

- La mobilisation des habitants est la première condition à la réussite de ce processus : que mettre en place pour que les habitants s'impliquent dans un tel processus ? comment susciter de l'intérêt pour les projets ?
- Le simple fait de mettre en avant la reconnaissance de savoirs locaux et leur intégration dans une dynamique de projet peut constituer un facteur de motivation non négligeable. On touche au vécu et à l'expérience et quelque part à une forme de culture/patrimoine local.

4/ Enfin, un autre point de vigilance tient à la notion de **co-construction** : comment garantir la représentativité et une prise en compte suffisamment large des habitants ? Deux axes de réflexions par rapport à cette problématique :

- La sphère de la co-construction paraît difficile à ouvrir à tous, d'où la proposition d'associer à la co-construction des personnes ressources préalablement identifiées par le biais de relais.
- Pour élargir la sphère de la participation, il peut être judicieux de prévoir des modalités de concertation plus large comme par exemple l'organisation de forums citoyens (exemple de la ville de Grigny qui associe les habitants à la définition du budget).
- Enfin des modalités de consultation pour toucher plus largement les autres habitants, mais sans forcément permettre la prise en compte de savoirs locaux.

**Au final, sont ressortis de ces réflexions, trois axes d'approfondissement :**

- **Travailler la question du processus autour de l'articulation entre savoirs profanes et savoirs techniques.**
- **Approfondir le sujet de la légitimation des savoirs locaux dans une démarche de concertation, en lien avec la question de leur valorisation.**
- **Prendre en compte l'expertise habitante dans le suivi des projets (notion d'observatoire,...).**

## Atelier n°3

### Quelle posture spécifique de l'animateur pour rendre vivante et réelle l'expertise habitante ? (demande, outils, savoirs faire)

#### → L'habitant est-il un expert comme les autres ?

1/Le groupe a commencé par s'interroger sur le terme d' « expertise habitante ».

- L'expertise renvoie à l' « expert », que l'on voit souvent comme un technicien, un ingénieur scientifique qui arrive avec ses outils, fait son analyse et son rapport seul.
- D'un autre côté, il y a la connaissance habitante nous pouvons parler d'**expertise d'usage**. C'est une expertise par l'expérimentation
- Parfois sur des projets, il y a absence totale de réaction car les personnes ne se sentent pas concernées.

2/Puis sur l'interprétation et l'utilisation de l'expertise habitante

- Comment valide-t-on le savoir exprimé par les habitants ? Est ce qu'on peut vérifier, mettre en doute un propos ? Quel retour de la parole entendue ? (par exemple face à des réactions à des projets de type NIMBY) ?
- Dans une concertation c'est le choix de consulter tous les experts, les habitants en font partie. L'animateur va chercher les habitants, fait se **rencontrer les expertises**, sert de facilitateur, de médiateur. Nous n'érigons pas ici la parole habitante en sacro-sainte parole.

→ Il est nécessaire d'interroger cette notion d'expertise, sa réalité, sa finesse.

#### → Le recrutement et la posture de l'animateur

1/ Du profil de l'animateur va dépendre sa posture dans le débat

- L'animateur n'est pas forcément un **professionnel**. Dans un conseil de quartier l'animateur est généralement un habitant **bénévole**.
- L'animateur peut être payé par un **commanditaire**, souvent cela signifie qu'il y a projet. Si l'animateur a une commande, la démarche n'est pas la même. Il y a aussi le cas où l'animateur est lui-même commanditaire.
- Ouvre les questions de professionnalisation, de neutralité, de compétences spécifiques...

5 questions à poser au commanditaire pour permettre à l'animateur de définir sa place dans la concertation :

- quand est-ce qu'on intervient dans le projet ?
- quels sont nos moyens ?
- quel public nous visons ?
- sur quoi va porter la concertation ?
- À quel niveau de concertation nous situons nous? *Parfois il vaut mieux une bonne consultation qu'une mauvaise co-construction affichée...*

## 2/ L'animateur peut-il être neutre ?

- Peut-on parler de neutralité ? Pour être un animateur investi il faut un certain affect. Il y a une forme de militantisme derrière cette fonction (à rattacher à recrutement de l'animateur : habitant/professionnel...).
- Plutôt que de neutralité nous pouvons parler de **multi-partialité**. Dans le sens où l'animateur restitue tous les points de vu de manière égale. Il fait remonter la parole des habitants au sens le plus juste, le plus exacte, sans déformer. Nous pourrions encore parler de retranscription fidèle.

→ Il y aurait un axe à creuser sur le profil des animateurs et ce que celui-ci change en termes de posture vis à vis du groupe.

## → Les fonctions de l'animateur

### 1/ Les 4 fonctions de l'animateur

- **Capacité d'écoute**  
L'animateur doit aussi avoir une capacité d'écoute de ceux qui ne parlent pas.  
Susciter la parole.
- **Canaliser et organiser la parole**
- **Capacité de synthèse**
- **Neutralité**

### 2/ Sa place dans le groupe et au cours de la réunion

- En amont de la réunion, il y a un travail sur la démarche à effectuer, pré-information. De quelle manière **consulter en amont pour construire avec les habitants le cahier des charges de la concertation**. ?
- Il est important d'explicitier son rôle dès le début de la réunion (et sa posture par rapport au groupe).
- Les participants ont également questionné le format « réunion », qui ne permet pas toujours de créer un lien de confiance et ne dégage pas forcément la parole. L'animateur a pour rôle également de **rendre vivants et conviviaux les échanges**. C'est toute la différence entre une consultation et un sondage. Il y a création d'un dialogue.
- En aval, l'animateur doit faire un **retour aux habitants**, et montrer concrètement à quoi a servie la démarche, l'impact final.

### 3/ La place évolutive de l'animateur

- L'animateur est-il destiné à occuper le même espace tout au long de la concertation ? Ou est-il là pour permettre au groupe de se former, prendre des habitudes de travail, et perdurer de lui même ? Notion de « *capabilisation* » des habitants.

### **3 points d'attention**

- la prise en compte de l'expertise habitante dans le processus de décision
- la place de l'animateur à l'échelle de la démarche : qui est l'animateur, sa place vis-à-vis du commanditaire, dans le projet. Comment il est accepté dans le groupe (question de légitimité)
- son rôle de mise en dialogue, sa place dans le groupe. En arrière plan la question de la professionnalisation et de la formation : quels savoirs/ savoirs faire/ outils pour mobiliser un groupe, savoir écouter ceux qui ne parlent pas, restituer impartialement....



## Concertation et environnement :

**Vous êtes animateur, agent de collectivité, élu local, membre ou salarié d'une association,**

**Vous pratiquez la concertation sur votre territoire,**

**Venez partager vos questionnements et bénéficier des retours d'autres porteurs d'expérience**

→ **D**ans le cadre du programme Comédie, à l'initiative conjointe de la Fondation de France et de l'Institut de la Concertation, vous êtes invités à des échanges de pratiques en Région Rhône-Alpes

### **1. L'habitant, expert de son environnement : quelle place et comment l'intégrer à la concertation ?**

De l'élaboration au partage du diagnostic... Comment donner leur place aux savoirs locaux, et au patrimoine immatériel ?

*Le lundi 18 février 2013 de 14h00 à 16h30 à la maison Rhodanienne de l'environnement, 32 rue Sainte Hélène - 69002 LYON*

### **2. Les élus et la démarche de concertation, avant, pendant et après : sensibilisation, appropriation et mobilisation.**

Légitimation et équilibre de la décision politique, acceptation et appropriation locales... Comment faire valoir les plus-values, intégrer une démarche au processus décisionnel, promouvoir l'implication des élus ?

*Le jeudi 21 mars 2013 de 14h00 à 16h30 au Centre social quartier Vitalité, 7 rue Saint Polycarpe 69001 Lyon*

### **3. Du dialogue à la concrétisation : comment la concertation peut-être au service du projet ?**

De la vision partagée, à la co-construction, de la décision à la mise en œuvre... Comment s'adapter et s'intégrer à la dynamique de projet ?

*Le jeudi 18 avril 2013 de 14h00 à 16h30 à la maison Rhodanienne de l'environnement, 32 rue Sainte Hélène - 69002 LYON*

Hélène Cauchoix, [Institut de la concertation](http://Institut.de.la.concertation), contact : [helene.cauchoix@gmail.com](mailto:helene.cauchoix@gmail.com) (tél : 06 86 70 00 13)

Jean-Luc Campagne, [Geyser](http://Geyser), contact : [jean-luc.campagne@geyser.asso.fr](mailto:jean-luc.campagne@geyser.asso.fr) (tél : 06 73 56 88 38)

Mélanie Théodore, [AFIP](http://AFIP), contact: [m.theodore@afip.asso.fr](mailto:m.theodore@afip.asso.fr) (tél: 01 48 74 52 88)